H.com

Bulletin interne de l'Hôpital neuchâtelois
N° 68 / octobre 2012

Hôpital neuchâtelois

Fondation Pourtalès

La Fondation de l'Hôpital Pourtalès a été créée en 1808 par Jacques-Louis de Pourtalès, pour la réalisation d'un hôpital de 40 lits à Neuchâtel en faveur des indigents et des malades.

Ses missions ont quelque peu évolué depuis, et la fondation soutient désormais l'Hôpital neuchâtelois par l'acquisition de matériel médical destiné à améliorer les soins ou le confort des patients. Elle apporte également une aide financière aux personnes ne pouvant subvenir à leurs dépenses en soins médicaux.

En 2005, à la création de l'Hôpital neuchâtelois, la fondation et l'HNE conservent leur relation et redéfinissent les nouvelles missions de cette dernière. Les deux entités collaborent étroitement. À cette fin, deux représentants de l'HNE sont nommés membres du Conseil de fondation. Il s'agit actuellement de M. Blaise Guinchard, vice-président du Conseil d'administration de l'HNE, et du soussigné.

La Fondation gère la fortune de son patrimoine immobilier et de son domaine viticole et affecte ses revenus à l'Hôpital neuchâtelois, prioritairement au site se situant en ville de Neuchâtel.

Elle a ainsi financé de nombreux projets et mis à disposition, à loyer préférentiel, les bâtiments du logement du personnel et de la crèche, situés à Neuchâtel.

Plus concrètement et grâce aux dons, de Fr. 150'000 en moyenne annuelle, l'HNE a pu acquérir de nombreux dispositifs ces dernières années, qu'il s'agisse de l'achat des 220 lits de l'Hôpital Pourtalès ou d'équipements en lien avec le développement du centre mère-enfant.

Des moniteurs de surveillance des paramètres vitaux ont été installés au sein de l'unité de pédiatrie ambulatoire ainsi qu'une centrale de monitoring au desk infirmières.

Une table de réanimation néonatale, un échographe 4D, deux autres échographes en renouvellement pour le service d'obstétrique et un échographe pour la consultation d'infertilité sont venus renforcer le parc.

Récemment, et après avoir contribué au renouvellement de ces aménagements au sein de l'Hôpital Pourtalès, la fondation a décidé de soutenir l'amélioration du confort des chambres du site de La Chaux-de-Fonds en finançant des téléviseurs.

Certain que cette longue liste d'actions présage d'une collaboration qui ne saura s'arrêter de sitôt, l'Hôpital neuchâtelois profite de cette occasion pour remercier chaleureusement la fondation de son engagement dans l'accomplissement de ses missions.

Francis Bécaud, directeur logistique

Influenza, mettez votre antivirus à jour

vaccin ou masque : le badge annonce la couleur

La tradition est bien établie: avec les frimas viennent les virus influenza. Afin que l'HNE reste un lieu de soins et non de contamination, l'implication de toutes les personnes au contact des patients est nécessaire. Les études scientifiques ont établi que le meilleur moyen de prévenir la diffusion de la grippe auprès de vos proches et de vos patients est la vaccination. Celle-ci sera disponible auprès de l'Unité de médecine du travail (UMdT) à partir du 2 novembre. Les affiches placardées en différents lieux vous indiquent les horaires pour chaque site.

Tout comme l'année passée, les personnes vaccinées se verront remettre un badge portant l'inscription "Je suis vacciné pour vous protéger". Ces personnes n'auront pas besoin de porter un masque, sauf en cas de symptômes de maladie respiratoire.

Les personnes qui choisiront de ne pas se faire vacciner devront porter un masque lors de tout contact avec les patients, durant les 2 à 3 mois que dure normalement l'épidémie. Un badge "Je suis masqué pour vous protéger" sera mis à leur disposition dès le début de l'épidémie.

Le port des badges permettra à nos patients de réaliser que tous les professionnels qui les prennent en charge font leur possible pour les protéger de la grippe. De son côté, le public sera invité à s'abstenir, dans la mesure du possible, de visiter des patients en cas de symptômes respiratoires. Les proches dont la visite est nécessaire seront invités à porter un masque et à se désinfecter les mains.

Pour vous permettre de suivre l'évolution de l'épidémie, la courbe établie par l'Office fédéral de la santé publique sera affichée en un lieu de passage sur chaque site. La direction générale, l'UPCI et l'UMdT vous remercient de votre participation à la prévention de la grippe nosocomiale.

Laurent Christe directeur général, Dr Philippe Erard, responsable UPCI
Dresse Zainab Augot, responsable UMdT

Travaux en perspective

sur le site de La Chaux-de-Fonds

Après deux appels d'offres répondant à la loi sur les marchés publics et une analyse détaillée des dossiers, le conseil d'administration a récemment adjugé les travaux relatifs à la construction de salles d'opération modulaire sur le site de La Chaux-de-Fonds à l'entreprise Cadolto Schweiz AG et un mandat d'architecte au bureau MSBR Nouvelle génération SA, La Chaux-de-Fonds, pour l'étude de la rénovation du hall d'entrée.

Le périmètre et le calendrier des deux projets sont les suivants : réalisation de trois salles d'opération modulaires (Fr. 5 millions); début des travaux au printemps 2013, fin des travaux début 2014. Etude de rénovation du hall d'entrée (Fr. 320'000.-); programmation des besoins et projet d'architecture été 2013, octroi du crédit d'ouvrage automne 2013 et fin des travaux premier semestre 2014.

Parallèlement à ces deux dossiers, et suite à la position prise par le Grand Conseil en avril, une étude a été récemment confiée à un expert externe par le Conseil d'Etat concernant la répartition de la chirurgie entre nos sites de soins aigus; l'HNE conduit quant à lui, avec le concours du bureau Itten & Brechbühl, une étude de plan directeur architectural pour le site de La Chaux-de-Fonds, tenant compte de la position du Grand Conseil, incluant la rénovation des unités de soins. Le résultat de ces deux études devrait être disponible dans les prochaines semaines.

Impressum Muriel Desaulles Secrétaire générale Chasseral 20 2300 La Chaux-de-Fonds 032 967 24 06 muriel.desaulles@ne.ch

Prévention des infections de cathéters veineux centraux

un projet aux multiples intérêts

Un cathéter est un tube plastique creux placé dans un vaisseau et utilisé entre autres pour administrer des médicaments. Certains cathéters sont dit "centraux" au vu de leur situation dans une veine de gros calibre.

Ces cathéters veineux centraux (CVC) sont couramment utilisés, en particulier chez des patients de soins intensifs ou admis au bloc opératoire, mais aussi dans des unités de médecine ou de chirurgie. Malheureusement, ils peuvent s'infecter, en particulier à la faveur de certaines affections médicales ou s'ils sont longtemps utilisés.

Les infections de CVC ont un impact considérable pour les patients, en augmentant drastiquement leur mortalité et leur morbidité. Elles représentent une charge importante pour les hôpitaux en termes de mobilisation de ressources et de coûts.

Pour réduire ce risque d'infection, l'utilisation d'une check-list au moment de l'insertion des CVC a été montrée comme très efficace. La Commission qualité et sécurité des patients a donc mis sur pied un projet basé sur l'utilisation d'une check-list, d'abord dans le service des soins intensifs de l'HNE – La Chaux-de-Fonds, avec l'intention d'étendre ensuite cette utilisation à tous les services utilisant des CVC.

Cette démarche poursuit plusieurs buts. D'abord, en œuvrant à éviter autant que possible les infections de CVC, elle vise essentiellement à se conformer à des preuves d'efficacité très solides, ayant témoigné d'un intérêt d'importance majeure pour les patients. Elle permettra aussi de mesurer ce taux d'infections pour nos unités, en le comparant aux taux publiés ailleurs. Enfin, elle présente d'autres intérêts plus "indirects" qui seront abordés dans le prochain numéro de *H.com*.

Le Bureau de la commission QCSP

La ComPHoNe s'exprime (4)

La "législature" bientôt terminée, le groupe communication a choisi d'interviewer des membres de la commission du personnel pour recueillir leurs impressions et leurs souvenirs sous forme d'entretiens, dont le résultat est publié régulièrement dans H.com jusqu'à la fin de l'année.

Frédéric Fischer, vice-président de la commission jusqu'en septembre dernier, *pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre plus beau moment durant ces quatre années passées à la tête de la ComPHoNe?*

Ils sont nombreux ! En particulier, mettre en place l'organisation de la commission. Apprendre à fonctionner en équipe, à défendre un point de vue commun vis-à-vis de la direction générale. Ecouter et comprendre les points de vue de chacun et pouvoir dégager le meilleur consensus possible. Les échanges dans nos séances plénières et avec les membres de la direction générale ont été particulièrement enrichissants et constructifs, tant d'un point de vue opérationnel que du point de vue relationnel.

Selon vous, quel évènement mérite un bonnet d'âne ?

De manière générale, pouvoir participer aux décisions conformément à notre règlement et être reconnu et accepté comme un véritable partenaire par quelques cadres supérieurs reste une difficulté importante dans notre hôpital.
Dans le détail, la médaille d'or revient à la problématique de la gestion du temps des membres de la ComPHoNe. Durant les 4 ans de notre mandat, il a été impossible de régler de manière satisfaisante tant le remplacement des membres dans leur unité de travail que l'enregistrement des heures dans le PEP. Il s'agit pourtant de la responsabilité de l'institution. Une autre médaille peut être décernée à l'augmentation du prix du café et à la suppression du thé gratuit pour des raisons restées peu claires.

Qu'aimeriez-vous souhaiter aux nouveaux membres de la ComPHoNe ?

Bienvenue ! Tout en essayant de continuer ce que nous avons construit avec patience, amenez vos nouvelles et fraiches idées. Soyez solidaires et déterminés dans vos choix.

Propos recueillis par Ch. Moens Strub

Les rendez-vous du mardi

progression encourageante !

La direction générale est à votre disposition un mardi par mois dans la cafétéria d'un de nos sites.

Il semble, au vu de l'affluence observée lors du dernier rendez-vous en date, organisé à La Béroche, que ces moments d'échange entrent peu à peu dans les mœurs.

En effet, plus d'une quinzaine de participants ont répondu à l'invitation de la direction générale. Les discussions, très riches, ont porté notamment sur le gel du salaire de certaines aides notamment, en lien avec le contrôle intervenu par l'organe CCT santé 21, les tensions haut-bas vues sous l'angle d'un CTR, l'accueil sur le site de La Béroche de patients cérébro-lésés et les besoins liés, les SwissDRG et leur impact sur les durées de séjour, en soins aigus comme en CTR, ou l'avenir de la formation d'infirmières ES en Suisse romande.

Prochain rendez-vous
Mardi 30 octobre 2012 à 16h30
Cafétéria site de La Chaux-de-Fonds

Deuil périnatal

une exposition qui en parle

La naissance d'un enfant est un moment inoubliable pour les parents qui la vivent. Ce que l'on ignore souvent, c'est qu'en Suisse, une grossesse sur trois ou quatre se termine par la mort du bébé. C'est dire si les fausses-couches et les décès de l'enfant dans le ventre maternel ou au moment de la naissance, ne sont pas rares. C'est un thème douloureux, dont on ne parle guère.

L'Hôpital neuchâtelois souhaite briser le tabou en accueillant, à l'instigation de l'équipe de la maternité et de la gynécologie, l'exposition « Le deuil d'un enfant éphémère », co-produite par les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) et l'Association Hommes et Culture.

L'exposition se tiendra

Du 23 octobre au 28 novembre, dans le hall d'entrée de l'HNE-Pourtalès à Neuchâtel.

Plusieurs conférences sont organisées autour de l'exposition. Plus d'informations dans les actualités d'Intranet.

Impressum Muriel Desaulles Secrétaire générale Chasseral 20 2300 La Chaux-de-Fonds 032 967 24 05 muriel.desaulles@ne.ch